



Le mercredi, une parenthèse dans la semaine des enfants?

Résultats du Puy-de-Dôme

A low-angle photograph of three children on a wooden playground structure. The child on the left is wearing a dark blue jacket, blue sunglasses, and a grey cap, sitting on a wooden beam. The child in the middle is wearing a denim jacket and jeans, looking towards the camera. The child on the right is wearing a red long-sleeved shirt and patterned jeans, leaning over a wooden beam. The structure consists of wooden beams and metal railings. The background is a clear blue sky.

1 / Introduction

2 / Questions d'organisation

3 / Les idées et les initiatives des enfants

4 / Nature et choix des projets d'activités

5 / Le point sur les équipes

6 / Conclusion

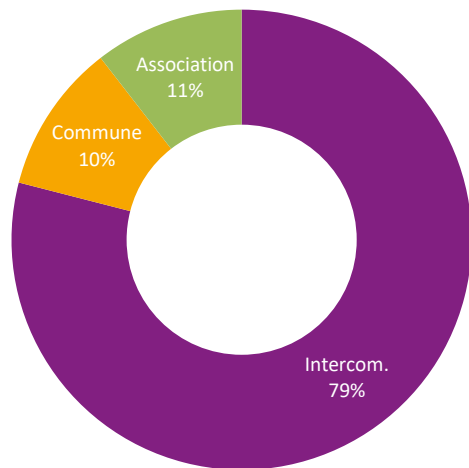
1. INTRODUCTION

Méthodologie / Participations



1.1. LES CENTRES PARTICIPANTS

Répartition des organisateurs selon leur statut



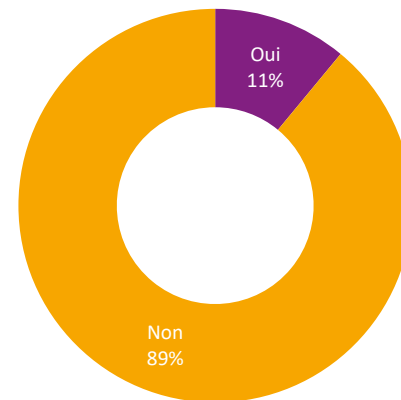
19 centres de loisirs

79%

des organisateurs des centres de loisirs participants sont des associations



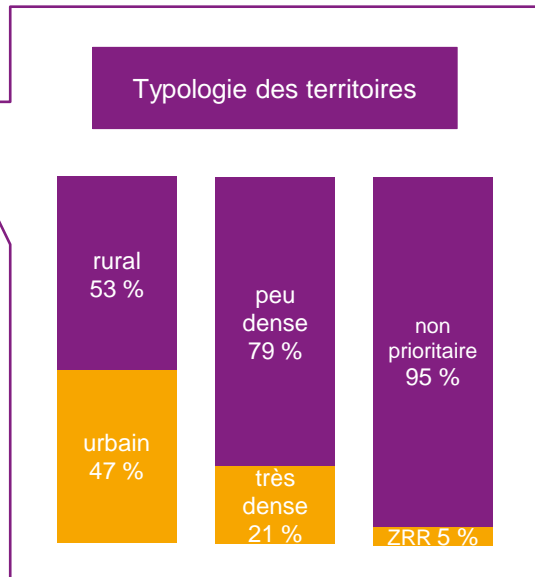
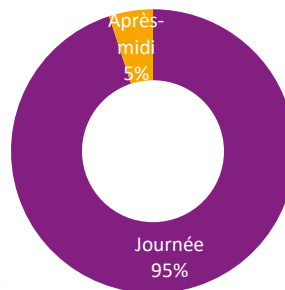
Proportion de centres de loisirs gérés ou adhérents aux Francas



89%

des centres de loisirs participants ne sont pas adhérents aux Francas

1.2. DES STATS EN VRAC !



Répartition des centres de loisirs selon leur durée d'ouverture le mercredi

2. QUESTIONS D'ORGANISATION

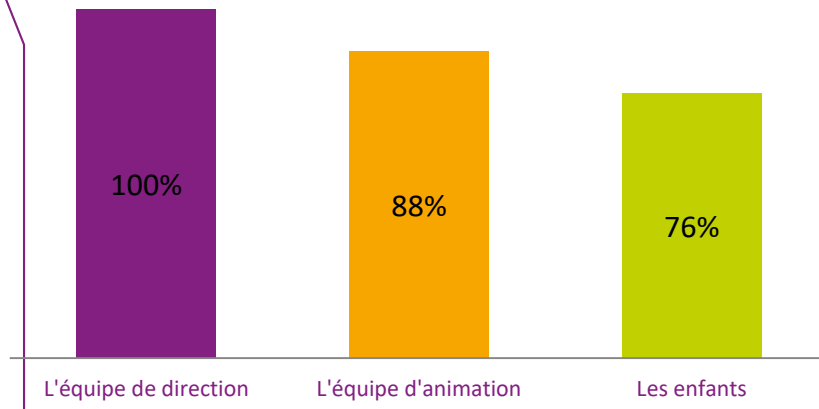
2.1. UNE ORGANISATION-TYPE !

89%

des projets pédagogiques
prévoient une organisation-type
pour l'ensemble des mercredis

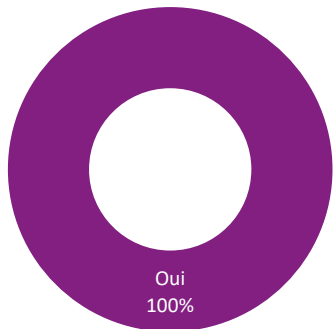


Qui peut modifier l'organisation-type ?



2.2. L'INCONTOURNABLE PROGRAMME !

Existence d'un programme des activités du mercredi



Destinataire prioritaire du programme des activités

« Afin de créer du lien avec les familles sur l'organisation des journées enfants ».

« Pour que les enfants soient au courant des activités de la journée »,
« rassurer, permettre l'autonomie et le choix de l'enfant »

Les enfants 74 %

Les parents 26 %

L'équipe 0 %

La collectivité 0 %



2.3. LES AMÉNAGEMENTS DE RYTHME

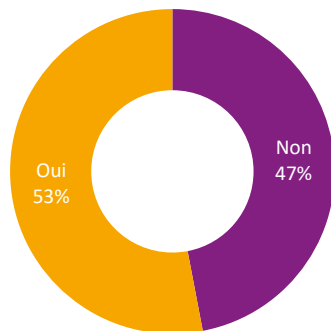
« La quasi-totalité des enfants ont une très grande amplitude, donc toute l'organisation part de ce principe, sans faire l'objet d'une « parenthèse spécifique » »

«L'organisation des temps d'accueils est adaptée: temps libre autonome se construisant avec les enfants et les animateurs avec une mise à disposition d'espace, de jeux,...adaptée aux différentes tranches d'âges,... »

Parce qu'il est axé (le projet pédagogique) sur le rythme de l'enfant dans sa globalité»



Existence d'aménagements pour les enfants présents sur une grande amplitude horaire



« Pas indiqué explicitement dans le projet »

« Horaires fixes et non modulables»

« Le besoin n'est pas existant sur le site»

3. LES IDÉES ET LES INITIATIVES DES ENFANTS

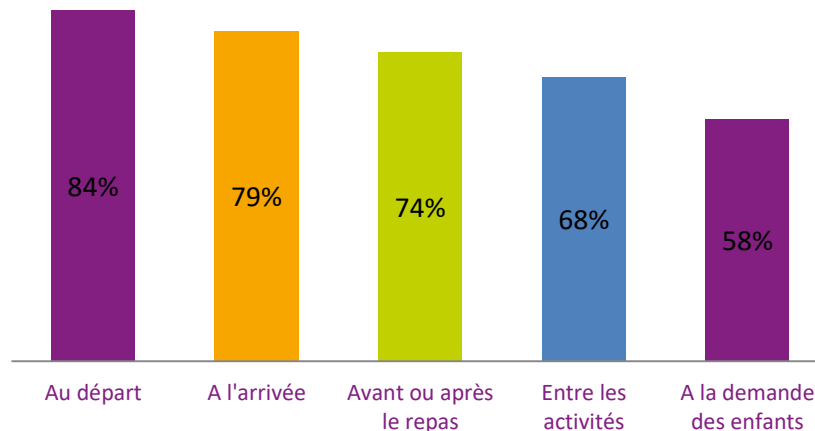
3.1. LE JEU LIBRE À HEURES FIXES !

100%

des projets pédagogiques
prévoient des temps de jeu libre



Quand sont programmés les temps de jeu libre ?
(plusieurs réponses possibles)



3.2. LES EXPRESSIONS DES ENFANTS

Suites données aux expressions des enfants

(plusieurs réponses possibles)



95%

des projets pédagogiques prévoient
des démarches, des espaces ou des
temps d'expression des enfants



100% des réponses indiquent que les expressions
des enfants sont prises en compte dans la programmation
des activités et dans les aménagements du centre de loisirs.

Une réponse indique mettre en valeur les expressions
des enfants au sein du centre de loisirs par
la mise en place d'un conseil des enfants tout les 3-4 mercredis.
Un bilan est rédigé et affiché.

3.3 LES PROJETS D'ENFANTS



Suggestions à destination de l'équipe pour le programme d'activités

« Prise en compte dans la construction des journées et dans la programmation des activités. »

Temps dédiés pour la mise en vie des activités des enfants

« Les animateurs prennent plusieurs temps pour mettre en place les idées des enfants »

Projet accompagné par l'adulte et mise à disposition des ressources nécessaires

« Un temps d'échange entre les enfants et l'équipe de direction est mis en place afin qu'on fasse le point sur le budget, l'organisation, etc. »

Projet associatif formalisé avec le groupe d'enfants

Aucun centre de loisirs évoque la possibilité d'accompagnement des idées et projets des enfants en s'appuyant sur des outils et des démarches à destination de mineur-es qui permettent la formalisation d'un projet Associatif: Les ATEC ou les Juniors associations par exemple.

4. NATURE ET CHOIX DES PROJETS D'ACTIVITÉS

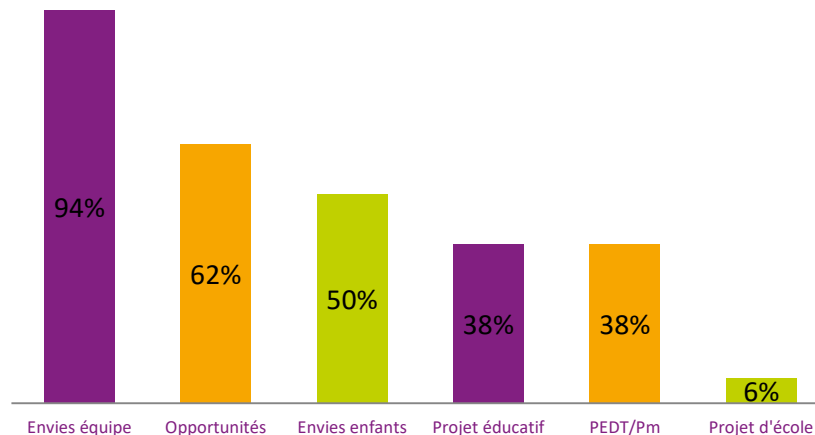
4.1. LES PROJETS D'ACTIVITÉS

84%

Des centres de loisirs proposent des projets d'activités faisant l'objet d'une progression pédagogique sur plusieurs mercredis.



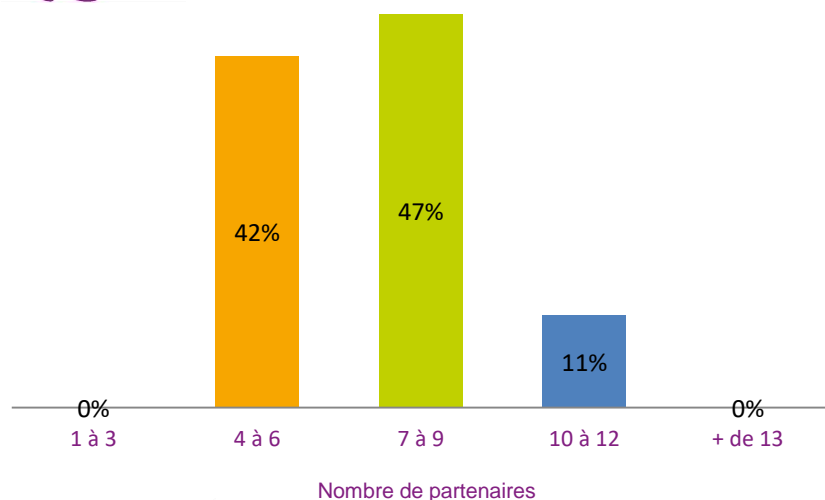
Comment sont choisis les projets d'activités avec progression pédagogique ?
(plusieurs réponses possibles)



4.2. LES PARTENAIRES



Nombre de partenaires mobilisés
par les centres de loisirs



Les partenaires
incontournables

Les établissements scolaires
Les services des collectivités
Les associations sportives
Les associations intergénérationnelles
Les prestataires privés d'activités



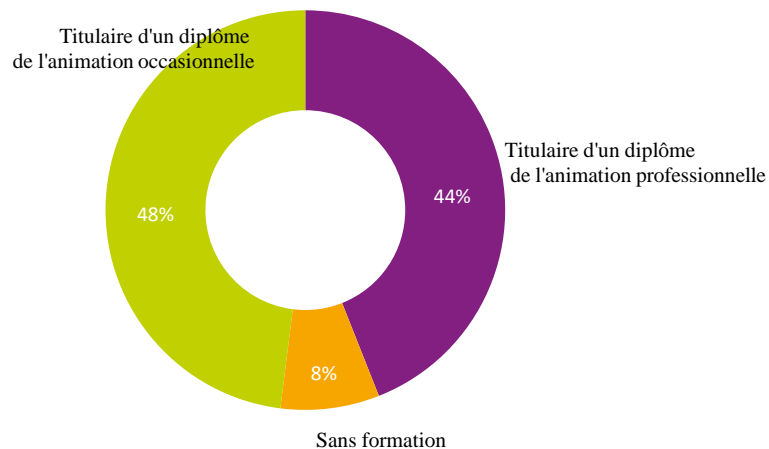
Les partenaires
les moins cités

Les artisans
Les partenaires à caractère européen
Les producteurs d'énergies/gestion de l'eau
Sites industriels

5. LE POINT SUR LES ÉQUIPES

5. LE POINT SUR LES ÉQUIPES

Composition des équipes des centres

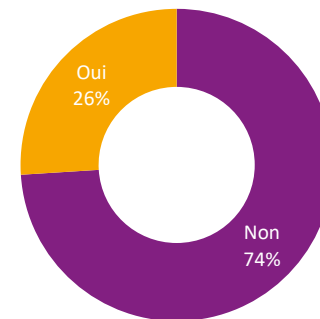


Qualification professionnelle des équipes

Titulaires d'un diplôme de niveau 4 de l'animation Pro (BPJEPS, BEATEP, Bac Pro animation,...)	58%
Titulaires d'un diplôme de niveau 3 de l'animation Pro (CQP périscolaire, CPJEPS,...)	42%



Part des centres rencontrant des difficultés de recrutement



6. CONCLUSION

6. CONCLUSION

100%

Des centres de loisirs indiquent que le mercredi constitue une pause dans la semaine des enfants

Les activités sont taillées pour sortir de tous modes d'activités pratiqués sur les temps d'école et de périscolaire pour permettre aux enfants, souvent contraints par la journée longue de travail des parents, de souffler malgré tout un peu.

Il s'agit d'une journée plus tranquille, avec moins d'heures à respecter.

C'est un moment différent de l'école, qui leur permet de jouer tout en apprenant.



Le projet péda. tient vraiment compte de cette nécessité, car il cultive le droit de ne rien faire, ou de choisir son activité.

C'est un moment différent de l'école, qui leur permet de jouer tout en apprenant.

C'est un moyen de garde pour les parents.